

# Les assurances sociales : des services qu'il est utile de connaître

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **9 (1979)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Les assurances sociales**



Guy Métrailler

## Des services qu'il est utile de connaître

Dans ces colonnes, nous avons déjà beaucoup parlé des droits et des obligations découlant des assurances sociales et des rabais que les personnes du 3<sup>e</sup> âge peuvent obtenir pour les transports, pour les cinémas, etc. Ces prochains mois, nous désirons vous donner des informations concernant des services auxquels peuvent recourir les personnes âgées, handicapées ou malades, c'est-à-dire les services d'aide familiale et d'aide au foyer, les services de repas chauds à domicile et les services de soins à domicile.

### 1. Les services d'aide familiale

Il s'agit d'institutions privées, mais qui reçoivent des subventions cantonales, communales, voire dans certains cas, paroissiales.

Quant peut-on demander une aide familiale ?

On peut faire appel à elle chaque fois que la famille se trouve désorganisée par l'indisponibilité totale ou partielle de la mère de famille lors de maladie, grossesse, accouchement, hospitalisation, surmenage ou convalescence ou lorsque, personne seule ou couple, on est âgé ou handicapé.

On peut demander l'intervention d'une aide familiale, quel que soit son revenu, mais à urgence égale, la priorité est donnée aux personnes dont les ressources sont les plus modestes.

L'aide familiale est une solution temporaire, la durée de son intervention est par conséquent limitée. Toutefois, dans certains cas où le besoin est particulièrement marqué, une personne pourra bénéficier de la présence d'une aide familiale pendant une longue période à raison de quelques heures par semaine.

Quelles sont les attributions de l'aide familiale ?

Dans une famille: elle seconde ou remplace la mère de famille dans toutes

ses activités (tenue courante du ménage, repassage, emplettes, préparation des repas, gestion du budget, surveillance des devoirs des enfants). Elle donne aux malades, sous la direction du médecin ou de l'infirmière, les soins qui n'exigent pas une formation spécialisée.

**Chez les personnes âgées ou handicapées:** elle dispense l'aide ménagère, les soins nécessaires au bien-être physique, elle apporte une aide morale aux personnes seules. Elle fait tout ce qui est possible pour que ces personnes conservent le plus longtemps possible leur indépendance.

Mais, une aide familiale ne fait ni veilles, ni grands nettoyages, ni travaux agricoles. Elle n'est pas une femme de ménage.

### Combien coûte une aide familiale ?

Il n'y a pas de barème uniforme, chaque service a ses propres tarifs, mais il y a une règle valable pour tous: le prix de l'heure est fixé selon les possibilités financières de chaque usager. Donc, le tarif sera très bas pour une personne à ressources modestes.

### Qui peut participer au coût ?

Certaines compagnies d'assurance, la Caisse nationale accidents (CNA) ou certaines caisses maladie peuvent accepter, à bien plaisir, de participer aux frais d'aide familiale pour la part relative aux soins médicaux. Les personnes qui reçoivent une prestation complémentaire à l'AVS/AI peuvent se faire rembourser par les PCG les frais afférents aux soins exclusivement et non pas ceux qui résultent de la tenue du ménage.

Enfin si, malgré le tarif de faveur qui est consenti aux personnes de condition modeste, certaines n'arrivent pas à payer le prix qui leur est facturé, elles

peuvent demander l'intervention de l'assistance en s'adressant au service social de leur commune.

### 2. Le service d'aide au foyer

Ce service assumé par Pro Senectute est **uniquement à disposition des personnes recevant une rente de vieillesse.** Le Service fournit des prestations consistant en soins simples d'hygiène et de confort, entretien courant du ménage, savonnages, repassages, courses, préparation de repas.

Le Service ne met pas de limite dans le temps de son intervention. L'aide apportée peut l'être durant de nombreux mois, voire plusieurs années.

Comme pour l'aide familiale, le prix de l'heure de l'aide au foyer est fixé selon les possibilités financières de chaque usager.

### 3. Où peut-on s'adresser pour obtenir une aide familiale ou une aide au foyer ?

Les services d'aide familiale existent au niveau d'une ville, d'un groupe de communes, d'un district, d'une région. Nous vous donnons ci-après, la liste des services d'aide familiale et des services d'aide au foyer de Pro Senectute dans les différents cantons romands. Pour abrégé, nous désignons les services d'aide familiale par « AF » et les services de Pro Senectute par « PS ». Vous trouverez très souvent la bonne adresse dans l'annuaire téléphonique sous le mot « Aide familiale ».

#### Fribourg

AF	Office familial	
	Grand-Rue 41	037 22 10 14
PS	Mlle Moser	
	Rue St-Pierre 26	037 22 41 53

#### Genève

AF	Fédération des services d'aide familiale	
	Boulevard St-Georges 72	022 29 81 44
	Aide ménagère au foyer des personnes âgées et handicapées	
	Rue des Vollandes 30	022 36 12 10
PS	Mlle Monique Humbert	
	Taconnerie 3	022 21 04 33

#### Jura

AF	Fédération jurassienne des services d'aide familiale	
	Mme Lador	
	Rue de Beau-Site	
	2520 La Neuveville	038 51 29 87
PS	Mme Anne-Marie Philipoff	
	Avenue de la Gare 40	
	2800 Delémont	066 22 30 68
	M. Erard	
	Rue du Pont 4	
	2710 Tavannes	032 91 21 20

## Neuchâtel

- AF Aide familiale du littoral  
neuchâtelois 038 25 25 40 ou  
Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 2a 25 28 86
- Office social neuchâtelois  
Mme Bauermeister  
Terreaux 9 038 25 26 90
- PS Mlle Droz  
Rue du Parc 27  
2300 La Chaux-de-Fonds  
039 23 20 20

## Valais

- AF Association valaisanne pour  
les aides familiales  
Mlle Antille  
Rue du Midi 10  
1950 Sion 027 22 99 71
- PS M. Rywalski  
Rue des Tonneliers 3  
1950 Sion 027 22 07 41

## Vaud

- Aigle**  
AF Mme Madeleine Graf  
ch. des Oisillons 10 025 26 29 72
- PS Mme Odette Durand  
Rue du Midi 18 025 26 44 93

## Aubonne

- AF Mme Rosemonde Liardet  
Grand-Rue 5 021 76 52 42

## Avenches

- AF Mme Nelly Guillod  
Rue Centrale 27 037 75 12 13

## Bex

- AF Mme Marguerite Krieger  
Route d'Aigle 025 63 26 27

## Blonay-St-Légier

- AF Mme Suzanne Hentsch  
Route des Pléiades  
Blonay 021 53 17 10

## Château-d'Œx (y. c. L'Étivaz)

- PS Mme Rosa Turrian  
Le Parc 029 4 69 87

## Chavornay et environs

- AF M. Alfred Auberson  
En Couvalou 19 024 51 11 14

## Le Chenit

- AF Mme Lolette Meylan  
Le Rocher  
1348 Le Brassus 021 85 61 50

## Cheseaux-Romanel

- AF Mme Mireille Bovat  
Ch. des Grands-Champs 8  
1033 Cheseaux 021 91 34 75

## Chexbres-Puidoux

- AF Mme Jacqueline Chevalley  
Grand-Rue  
1605 Chexbres 021 56 14 80

## Corsier-Corseaux

- AF Mme Myrta Messerli  
Rue du Jaman 5  
1804 Corsier/Vevey 021 51 93 13

## Cossonay-La Sarraz

- AF Mme Lise Gostely  
1304 Alens 021 87 26 26

## Cully et environs

- AF Mme Josette Badoux  
1097 Riex 021 99 26 47

## Echallens

- AF Mme Renée Mayor  
Route de Moudon 021 81 13 36

## Epalinges

- AF Mme J. Scheidegger  
Ch. de Vaugueny 20 021 33 22 51

## Étoy-Perroy-Allaman-Buchillon

- AF s'adresser à Rolle

## Gland-Begnins

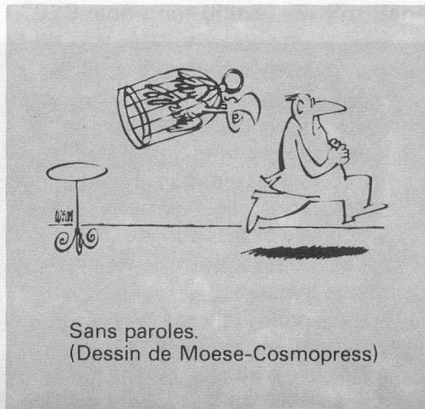
- AF Mme Nada Monnard  
Ch. du Bochet 14a  
1196 Gland 022 64 23 48

## Grandcour-Cudrefin

- AF Mme Michelle Hirsbrunner  
1531 Grandcour 037 67 12 57

## Grandson

- AF M. Ami Troxler  
Rue Basse 7 024 24 34 01



## Jorat (région du)

- AF/PS Mme Renée Guisan  
1083 Mézières 021 93 11 27

## Lausanne

- AF Union lausannoise des services  
d'aide familiale  
Ch. de Pré-Fleuri 6 021 27 31 42
- PS Mme Marianne Bovet  
Rue du Maupas 51 021 36 17 24  
et 36 17 25

## Lucens

- AF Mme Claire Thiébaud  
Pharmacie  
Pl. Belle-Maison 7 021 95 81 45

## Lutry-Pully-Paudex-Belmont

- AF/PS Mme Gabrielle Soguel  
Rue de la Poste 28  
1009 Pully 021 28 57 16

## La Mentheue

- AF Mme Evelyne Potterat  
1462 Niédens 024 31 11 46

## Le Mont-Cugy

- AF Mme Albine Gillibert  
Rte de Lausanne 53  
1052 Le Mont s/Lausanne  
021 32 08 51

## Montreux

- AF Mme Souqui Blanc  
Rue de l'Ancien-Four 12  
1815 Tavel/Clarens 021 61 63 31

## Morges

- AF/PS Mme Claudine Joseph  
Centre médico-social de la  
région morgienne 021 71 63 63  
Pl. St-Louis 2 de 8 h. à 11 h.

## Moudon

- AF M. Paul Goy  
Avenue de Bussy 51  
021 95 10 20

## Nyon

- AF Mme Isabelle Khanarian  
Ch. d'Eysins 68 022 61 39 03

## Ollon

- AF Mme Nelly Ambresin 025 7 33 32

## Orbe

- AF Mme Lucienne Daiz  
Chantemerle 14 024 41 37 50

## Oron

- AF/PS Mme Violette Khatanassian  
1599 Châtillens 021 93 74 86

## Payerne

- AF Mme Alice Estermann  
Sentier des Inuvardes 6  
037 61 20 01

## Penthalaz et environs

- AF Mme Josefa Goy  
1302 Vufflens-la-Ville  
021 89 04 26

## Prilly

- AF Mme Michelle Marmillod  
Ch. de la Lande 7 021 25 96 95
- PS Mme Marthe Boschung  
Avenue Floréal 40 021 25 19 03

## Renens et environs

- AF Mme Christiane Schneider  
Rue de la Gare 23  
1030 Bussigny 021 89 01 73
- PS Mme Ruth Arnaud  
Chemin du Croset 15a  
1024 Ecublens 021 34 18 87

## Rolle

- AF Mme Monique de Almeida  
Ch. E.-Jaques-Dalcroze 5  
021 75 24 20

## Sainte-Croix

- AF Mme Jacqueline Capt  
Rue de France 4 024 61 11 74

## Saint-Prex

- AF Mme Diane Châtelain  
Le Château 021 76 19 47

## Terre-Sainte

- AF Mme G. Gotz  
Les Trézans  
1295 Mies 022 55 20 04

## Vallorbe-Ballaigues

- AF Mme Cécile Maillefer  
Grand-Rue  
1338 Ballaigues 021 83 22 28

## Vevey

- AF Mme Pierrette Gross  
Major-Davel 46 021 51 90 79
- PS\* Mme Yvette Vuillens  
Rue du Simplon 16 de 8 h. à 11 h.

## \*Corseaux, Corsier, La Tour-de-Peilz

## Villeneuve

- AF Mme Jocelyne Corboz  
Rue de la Bourgogne 5  
021 60 19 43

## Yverdon

- AF Mlle Anne-Marie Christe  
Châinnettes 25 024 21 93 21
- PS Mme Suzanne Goy  
Rue du Valentin 19 024 21 84 74